

Déclaration FNEC FP FO 01 - CHS CT D 01 du 9 10 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Jean CASTEX premier Ministre a déclaré lors de l'Université du MEDEF :

*« Vous le savez, beaucoup de mesures de simplification ont été adoptées pendant la crise sanitaire **par ordonnances. C'est aussi une des vertus de la crise.** Je vous indique aujourd'hui que ces dispositions seront prolongées, amplifiées et, si possible, pérennisées, qu'il s'agisse du droit du travail et de la formation professionnelle, du droit de la commande publique, du droit de l'urbanisme... **Je sais que beaucoup d'entre vous considèrent que la situation peut aussi représenter une opportunité.** »*

En quoi la situation que nous vivons constitue-t-elle une opportunité et pour qui ?

- Certainement pas pour nos collègues enseignants du 1er et du 2° degré qui exigent les ouvertures de classes et de postes nécessaires dans les écoles, collèges et lycées de l'Ain notamment :
 - la quinzième seconde au lycée de La Boisse qui permettrait d'avoir 32,8 élèves par classe et pas deux classes à 36 ;
 - l'affectation d'un professeur sur le poste de physique chimie du lycée de Belley. Les élèves de terminale qui ont choisi cette spécialité n'ont pas de cours depuis septembre ;
 - l'affectation, toujours au lycée de Belley, d'un professeur d'espagnol pour les 11 h manquant, dont des heures de terminale ;
 - un demi-poste au CDI du lycée Lalande à Bourg pour qu'il soit aussi ouvert le mercredi matin et les jeudi et vendredi après 16h ;
 - le renforcement de l'équipe de gestion du lycée Quinet qui s'occupe de tous les AESH de l'Ain et des AED ;
 - la création d'un poste d'AED à temps complet au collège de Pont d'Ain ;
 - l'affectation d'un principal adjoint sur le poste vacant du collège de Poncin ;
 - le maintien des moyens REP au collège d'Arbent et du versement de l'indemnité aux personnels de ce collège et des écoles concernées ;
 - le maintien des PE TR qui le souhaitent sur leur remplacement ;
 - le recrutement de tous les inscrits sur la liste complémentaire du CRPE en tant que fonctionnaire. Une pétition intersyndicale des syndicats de l'Ain SNUIPP FSU, SNUDI FO, SE UNSA et CGT Education sur cette revendication à votre attention et celle de Monsieur le Recteur est en cours de signature.
 - que toutes les classes ne dépassent pas 24 élèves plutôt que de proposer au PAF des formations intitulées « gestion du stress, yoga, chi kong etc » qui montrent que l'administration reconnaît la difficulté du travail.

- Certainement pas pour les personnels qui remplissent les registres et nous saisissent comme jamais car confrontés à des conditions de travail insupportables.

Nous reviendrons sur l'ensemble des questions et problèmes qu'ils vous posent dans les Registres au cours de ce CHS CT notamment sur les situations insupportables vécues par les personnels en conséquence de l'inclusion scolaire systématique (4 RSST de collègues et d'équipes à bout).

- Certainement pas pour les AESH précaires, sous-payés, blackboulés d'un emploi à un autre avec les Pials lors de cette rentrée scolaire, parfois invités à des réunions sur le fonctionnement des Pials plus d'un mois après la rentrée qui sont annulées au dernier moment le jour même à 12h30 pour le soir à 17h30 (situation du pays de Gex nord le 6 10).
- Certainement pas pour les professeurs contractuels au chômage alors que les besoins sont là et les classes surchargées !
- Certainement pas pour les personnels administratifs et de santé en sous effectifs dont la charge de travail explose et les missions de plus en plus difficiles voire impossible à réaliser correctement.
- Certainement pas pour les chefs d'établissements qui comme l'indique ID FO « Après BFM qu'il fallait suivre l'année dernière, c'est maintenant le figaro qu'il faut avoir dans l'œil du viseur. Oui, c'est bien sur ce média que les dates du bac 2021 ont été annoncées par notre ministre en personne »
- Certainement pas pour les directrices et directeurs d'école qui un an après le suicide de C Renon, sont bien évidemment déchargés au minimum un jour par semaine. Ils ont aussi une aide administrative fournie l'éducation nationale afin de répondre à votre demande d'enquête sur la covid

19 et un téléphone portable professionnel pour l'exercice académique alerte attentat SMS du 13 octobre.

- Certainement pas pour l'ensemble des personnels contraints de travailler dans des conditions très difficiles, le Ministre leur imposant un protocole inapplicable et dérogatoire à la législation du travail qui ne protège que lui-même.

La FNEC FP FO en demande la levée.

Ainsi dans notre département il serait désormais possible d'interdire tout rassemblement de plus de 30 personnes mais il serait admis que les enseignants, les élèves, les AESH cohabitent à plus de 30, 31 32 voire 36 élèves dans des classes bien souvent trop petites !

En revanche, la FNECFP FO le constate un peu plus tous les jours :

Le gouvernement voit dans la crise sanitaire une opportunité pour réduire les droits démocratiques, le droit de réunions, de manifestations, les droits syndicaux... Avec notre confédération, la CGT FO, nous exigeons le rétablissement de tous les droits démocratiques et sociaux mis à mal au nom de la crise sanitaire

Les grandes entreprises voient des opportunités en mettant en œuvre de dizaines de plans de licenciements.

Le gouvernement voit sans doute dans la crise l'opportunité de continuer le gel des salaires. La FNEC FP FO avec sa fédération générale des fonctionnaires exige immédiatement 183€ pour tous sans contreparties à l'image de ce que les personnels hospitaliers ont obtenu par leur mobilisation.

Le gouvernement voit dans la crise sanitaire l'opportunité de continuer de fermer des postes, dans les hôpitaux (-7500 lits en 2 ans) comme dans les établissements scolaires (- 1800 postes malgré 20 000 élèves de plus dans les lycées et collèges pour la rentrée 2021).

Le Ministre voit dans la crise sanitaire une opportunité pour poursuivre la territorialisation de l'école de la République avançant, avant même le vote de la loi Rilhac, vers le statut de directeur d'école.

Le Ministre voit sans doute dans la crise sanitaire l'opportunité de maintenir des milliers de personnels AESH, contractuels dans la précarité.

Le Ministre profite de la crise sanitaire pour contester aux personnels le droit à être représentés dans les CAP, mais également dans les CHSCT au travers la loi dite de « modernisation » de la Fonction Publique. FORCE OUVRIERE en demande le retrait.

Dans ces conditions, Madame l'Inspectrice d'Académie, la FNEC FP FO soutient sans réserve les initiatives prises dans les établissements, les écoles et les services.

Il est urgent d'entendre les revendications, il est urgent d'y répondre.

Pour finir, nous souhaitons avoir connaissance du calendrier des instances notamment le CTSD bilan de rentrée demandé par l'ensemble des fédérations syndicales.